



collectivités
pour la culture

communiqué
du 20 février 2019

**CCTDC DU 19 FÉVRIER 2019 : EXPÉRIMENTATION, ADAPTATION ET DIVERSITÉ,
FONDEMENTS DE L'AVENIR DES POLITIQUES CULTURELLES**

Le ministre de la Culture, Franck Riester, a présidé la plénière du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) ce mardi 19 février. Sans doute une date importante pour un renouveau du dialogue entre l'Etat et les collectivités dans le domaine culturel.

Importante à cause d'un terme – la "différenciation" – et des perspectives pour sa mise en œuvre par l'Etat : accroître tant l'autonomie financière que de gouvernance des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), interlocuteurs naturels des élus locaux.

Plus concrètement, la FNCC envisage cette différenciation au travers de deux processus. D'une part, valoriser l'expérimentation culturelle et, d'autre part, veiller à l'adaptation des cadres ou dispositifs concertés entre le ministère de la Culture et les collectivités aux réalités du terrain. Une double approche dont la finalité essentielle est de promouvoir la diversité artistique et culturelle et l'écoute des personnes.

Le travail des DRAC s'avère essentiel. Il est reconnu comme tel par l'ensemble des élus. L'engagement des collectivités, dans l'invention comme dans le soutien financier, n'est plus à démontrer. Voilà les deux acteurs d'un dialogue politique nécessaire.

La perspective d'inaugurer des formes de contractualisation entre les collectivités et l'Etat plus souples et plus attentives aux richesses des territoires remonte déjà à quelques années. Elle n'a pas encore véritablement su s'incarner. D'une part, une certaine rigidité continue à prévaloir et d'autre part, d'un point de vue unanime des associations de collectivités représentées, le plafonnement des dépenses de fonctionnement des collectivités à 1,2% contredit directement leur volonté de s'impliquer tant pour le soutien aux équipements labellisés que pour différentes initiatives promues par l'Etat : accroissement des horaires d'ouverture des bibliothèques ou encore implication des conservatoires pour l'EAC...

Pour autant, ce temps d'échanges au CCTDC semble devoir marquer un tournant. La FNCC l'espère. Elle souhaite fortement contribuer à en faire une réalité plurielle et vivante.

la FNCC